

Date : Dakar, le 1^{er} Août 2017

DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/SEN/RFQ/17/008

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE CONDUIRE L'ENQUETE NIDI ».

Le Bureau Pays du Fonds des Nations Unies pour la Population au Sénégal, souhaiterait procéder à la sélection d'un cabinet pour conduire l'enquête « UNFPA/NIDI sur les flux de ressources financières internes destinées aux activités relatives à la "Population à la planification familiale et au VIH/Sida" Année fiscale 2016 ».

L'UNFPA cherche donc des offres qualifiées pour les services mentionnés ci-dessus. Votre structure est invitée à soumettre sa meilleure offre technique et financière pour les services demandés.

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les services voulues et qui disposent de la capacité juridique pour exercer au Sénégal.

L'avis d'appel à proposition est disponible sur les sites Web suivants de l'UNFPA :

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/unfpasenegal>.

TWITTER : <https://twitter.com/UNFPASenegal>

BLOG : <https://unfpasenegal.blogspot.sn>

SITE WEB: <http://senegal.unfpa.org>

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA](#).

II – Termes de référence des services

Enquête UNFPA/NIDI sur les flux de ressources financières internes destinées aux activités relatives à la "Population à la planification familiale et au VIH/Sida" Année fiscale 2016

1. Contexte et justification

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en partenariat avec l'Institut Démographique interdisciplinaire des Pays-Bas (NIDI) procèdent depuis quelques années à l'évaluation des flux de ressources financières internes investies dans les activités de "Population, à la planification familiale et VIH Sida".

Depuis 2005, l'Institut indien de recherche en gestion de la santé (IIHMR, Jaipur, Inde) et le Centre de recherche sur la population et la santé (APHRC, Nairobi, Kenya) sont associés à l'enquête NIDI.

Au-delà des engagements pris vis-à-vis des objectifs de la Conférence Internationale sur la Population de Caire en 1994 et le Développement et de la Déclaration d'engagement sur le VIH/Sida adoptée à la Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGASS) en 2001, l'évaluation a couvert également les questions d'équité et d'impact ainsi que le renforcement de la capacité des États à utiliser les données relatives aux flux de ressources dans la concertation politique et les processus de programmation, y compris dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

La planification familiale est en train de perdre sa priorité sur l'Agenda International de développement alors que les besoins non satisfaits en matière de planification familiale volontaire vont progresser de 40 % au cours des prochaines 15 années. C'est pourquoi il est essentiel de créer une meilleure image des flux financiers pour la planification familiale. L'enquête UNFPA/NIDI de cette année 2017 portant sur l'année fiscale 2016 et précisément sur les flux de ressources a été modifiée pour qu'une plus grande attention soit portée à la planification familiale.

Afin d'examiner les dépenses intérieures consacrées à la planification familiale par les entreprises et les compagnies d'assurance, des enquêtes sont également prévues pour ces deux types d'organismes.

Pour faciliter la collecte de données et disposer d'éléments pertinents devant permettre une analyse harmonisée des informations dans les pays couverts, des outils de collecte sont élaborés et mis à disposition des pays.

Les résultats de l'évaluation des flux de ressources financières permettent de développer des argumentaires pour le plaidoyer et la mobilisation de ressources auprès de donateurs internationaux, des pays en développement et des pays en transition.

Les présents termes de référence sont élaborés pour guider la mission du/de la consultant(e) chef d'équipe chargé (e) de l'enquête et préciser les rôles et responsabilités des différentes parties engagées.

2. Objectifs

La présente enquête vise comme objectif général, de **rendre disponible les données sur les flux internes de ressources financières liées aux activités relatives à la Population, à la planification familiale et au VIH/Sida au Sénégal au titre de l'année fiscale 2016.**

La collecte portera sur les dépenses concernant :i) la planification familiale, ii) la santé reproductive/maternelle, iii) la recherche en la matière, iv) l'analyse des données et des politiques de population et de développement.

Afin de simplifier le rapportage et d'harmoniser le suivi des ressources affectées aux activités liées au sida, l'enquête utilisera les données sur les dépenses relatives aux IST/HIV/sida recueillies par l'ONUSIDA.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier les organismes et structures publics et les Organisation non Gouvernementales qui mènent des activités relatives à la Population et le VIH/Sida,
- Soumettre les questionnaires aux structures ainsi identifiées,
- Suivre les instructions relatives aux modalités de collecte d'information auprès de ces structures,
- Fournir les orientations nécessaires aux responsables de l'institution chargée de l'enregistrement des questionnaires,
- Vérifier la cohérence et l'exactitude des données enregistrées dans les questionnaires,
- Aider, selon les besoins, les responsables des structures à procéder aux corrections nécessaires,
- Compiler les données collectées,
- Présenter un rapport d'enquête incluant les résultats de la collecte, les contraintes et les difficultés rencontrées.

3. Expériences et compétences du cabinet

- Le chef d'équipe du cabinet doit avoir au moins un Master's degree en sciences sociales, en économie, sciences politiques ou tout autre domaine similaire,
- Etre familier avec l'Agenda de la CIPD et la Déclaration de l'UNGASS sur le VIH/Sida,
- Justifier de compétences solides en matière d'évaluation financière /économique d'activités relatives à la population/SR et VIH/Sida.
- Avoir une bonne expérience en matière d'enquêtes à portée sociale et économique, y compris dans les domaines de Population/SR et de VIH/Sida,
- Avoir une bonne connaissance des structures impliquées dans les activités de Population, et VIH/Sida au Sénégal,
- Justifier d'une bonne capacité relationnelle,
- Avoir une bonne maîtrise du Français et une facilité de travail en Anglais,
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment les applications courantes,
- Avoir déjà eu à réaliser une enquête similaire serait un atout.

4. Supervision et suivi de la mission

L'institution responsable de l'étude sera supervisée directement par le Représentant Assistant (RA) en relation avec le Chargé de programme en Population et Développement, le Chargé de programme en SR et le Chargé de Programme VIH/SRAJ. Cependant, il travaillera en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du Programme du Bureau.

Une séance préliminaire de partage des outils de l'enquête se tiendra au Bureau de l'UNFPA au tout début de l'enquête avec l'institution identifiée. Le cabinet devra ensuite soumettre une note méthodologique. Il est prévu une séance de travail pour la revue à mi-parcours du déroulement de l'enquête. Le rapport de l'enquête sera présenté au cours d'une séance de travail organisée à cet effet et à laquelle ONUSIDA prendra part.

5. Durée de la mission et langue de travail

La durée de la mission est de vingt-trois (23) jours calendaires. La langue de travail est le français. Cependant le cabinet sélectionné sera amené à exploiter des documents en anglais dans le cadre de la présente mission.

III. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom de la personne contact à l'UNFPA :	Amadou Moctar Diop
No. de tél. :	00 221 33 859 82 55
Adresse e-mail du contact :	adiop@unfpa.org

La date limite pour soumettre des questions est fixée au mardi 08 août 2017 à 17 heures GMT. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

IV. Contenu des cotations

Les cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les devis doivent contenir :

- L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les termes de références.
 - Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.
 - L'acceptation des conditions générales applicables aux contrats qui se trouvent en annexe 1
- Les trois parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

V. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section IV ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le mardi 15 août 2017 à **16 h GMT**.

Nom du contact de l'UNFPA :	Amadou Moctar Diop
Adresse e-mail du contact :	adiop@unfpa.org

Veuillez lire les recommandations suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail : **UNFPA/SEN/RFQ/17/008 – Sélection d'un Cabinet pour conduire l'enquête NIDI 2016**. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct ne pourront pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

Les offres peuvent aussi être déposées sous pli fermé avec la mention «**Sélection d'un Cabinet pour conduire l'enquête NIDI 2016 – Ne pas ouvrir S.V.P**» à l'adresse ci-après :

- Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Bureau Pays
Immeuble Wollé Ndiaye, Route du Méridien Président

Dakar

NB : Les offres reçues après la date limite ne seront plus considérées.

VI. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées en premier pour vérifier leur conformité avec les spécifications techniques envoyées lors de la demande de cotations. L'évaluation financière permettra d'attribuer le marché à la proposition la moins chère parmi les offres ayant été acceptées sur le plan technique.

❖ Évaluation technique

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité avec les termes de référence qui ont été envoyées lors de la demande de cotation. Toute offre non conforme par rapport à ces termes de référence sera techniquement rejetée et son offre financière ne sera pas conséquent pas examinée.

❖ Évaluation financière

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique a été acceptée seront évaluées. Le marché sera attribué à l'offre financière la moins chère des offres ayant été techniquement acceptées par rapport à leur conformité aux termes de référence qui ont été envoyés aux différents prestataires lors de la demande de cotation.

VII. Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera un contrat de service professionnel sur la base de coûts fixes au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la moins chère parmi les offres ayant été techniquement acceptées.

VIII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

IX. Conditions de paiement.

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

X. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute on-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

XI. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XII. Contestation du processus de Demande de cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de ce RFQ, de l'évaluation ou de l'adjudication du contrat pourront envoyer une réclamation au Représentant Résident de UNFPA Sénégal, **Madame Andrea Wojnar Diagne** à l'adresse suivante : adiagne@unfpa.org. Si le soumissionnaire n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XIII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

Bordereau de prix

Nom du soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de la cotation :	UNFPA/SEN/RFQ/17/008
Devise de la cotation :	XOF
Durée de validité de la cotation : (Le devis doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)	

- L'UNFPA étant exonérée d'impôts, tous les tarifs communiqués doivent l'être en Hors Taxes

Article	Description	Nombre et description du personnel par niveau	Tarif horaire	Nombre d'heures nécessaires	Total
1. Frais professionnels					
<i>Total des frais professionnels</i>					XOF
2. Débours					
<i>Total des débours</i>					XOF
Prix total du contrat (Frais professionnels + débours)					XOF

Commentaires du vendeur:

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation UNFPA/SEN/RFQ/17/008, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.
Nom et titre	Date et lieu

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).